

MAIRIE DE FONTAINE LE PUIITS

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 FEVRIER 2012

Le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire le vendredi 10 février 2012, sous la présidence de Monsieur Marin SOLLIER, Maire.

Présents : Marin SOLLIER, Bernard CHATELLET, Bernard RISTAT, Jean Luc BERTAMELLE, Laurence LEMOINE, Serge CHAVOUTIER, Alain CULLET,

Excusés : Mme Maryse CHAVOUTIER et M. Jean Marc COLOMBAN, Olivier CULLET, Hubert FRATICELLI

Absent :

- LE CONSEIL MUNICIPAL :

- La séance est ouverte par Monsieur Bernard CHATELLET, 1^{er} Adjoint.

- Approuve le compte rendu de la séance précédente et signe le registre des délibérations du Conseil Municipal.

- **Comptes Administratifs 2011** :

Approuve à l'unanimité les Comptes administratifs 2011.

- Budget Principal :

○ Dépenses Fonctionnement :	151 891.28 €
○ Recettes Fonctionnement :	654 798.49 € (dont 363 239.90 € d'excédent antérieur)
• Excédent de Fonctionnement :	502 907.27 €

○ Dépenses Investissement :	352 276.71 € (dont 111 386.68 € de déficit antérieur)
○ Recettes Investissement :	169 804.92 € (dont 111 386.68 € pris sur l'excédent de fonctionnement de 2010)
• Déficit d'Investissement :	182 471.79 €

Soit un excédent global de : **320 435.48 €**

- Budget Eau/Assainissement :

○ Dépenses Fonctionnement :	31 854.87
○ Recettes Fonctionnement :	85 641.04 € (dont 11 878.13 € d'excédent antérieur)
• Excédent Fonctionnement :	53 786.17 €

○ Dépenses Investissement :	125 676.12 € (dont 50 533.68 € de déficit antérieur)
○ Recettes Investissement :	75 616.62 € (dont 50 533.68 € pris sur l'excédent de fonctionnement de 2010)
• Déficit Investissement :	50 059.50 €

Soit un excédent global de : **3 726.67 €**

- Budget Régie Electrique :
 - Dépenses Fonctionnement : 49 769.80 €
 - Recettes Fonctionnement : 70 082.53 € (dont 30 146.64 € d'excédent antérieur)
 - Excédent de Fonctionnement : **20 312.73 €**
 - Dépenses Investissement : 0.00
 - Recettes Investissement : 1 232.05 €(excédent 2010)
 - Excédent Investissement : **1 232.05 €**
- Soit un excédent global de : **21 544.78 €**

- Prend connaissance de la réunion sur la répartition du FDEC, à laquelle le Maire venait d'assister, et apprend avec plaisir que la commune a obtenu une subvention de 30 000 € pour la création du cimetière.

- Urbanisme :

- Est informé que trois demandes de droit de préemption avaient été étudiées en commission d'urbanisme et qu'elle avait décidé de ne pas exercer ce droit.
- Est informé qu'une déclaration préalable a été déposée ce jour et qu'elle sera étudiée par la commission après cette séance.
- Est informé qu'une demande officielle d'autorisation de branchement des eaux pluviales, des eaux usées et de l'eau potable a été reçue ce jour.
 - Il est rappelé que toutes ces demandes avaient déjà été étudiées lors de la dernière réunion d'urbanisme où étaient présents tous les membres du Conseil municipal et à l'unanimité il a été demandé que, pour le branchement des eaux usées en amont, *Vu la présence de tous les réseaux secs et réseaux humides, le manque de précisions sur l'altimétrie (comme le Maître d'œuvre l'a mis en réserve dans son rapport), la profondeur de la canalisation non précisée, la protection prévue contre le gel*, il aurait été plus correct que le Maître d'œuvre rencontre la commune pour s'assurer de la faisabilité du raccordement en amont. La municipalité reste à la disposition du Maître d'œuvre pour un rendez-vous sur place.
- Est informé de l'enquête publique qui a lieu du 27 janvier 2012 au 27 février 2012 en Mairie de Salins les Thermes pour la modification de son POS.

- Syndicats intercommunaux :

- Communauté de Communes Cœur de Tarentaise : prend connaissance de la dernière réunion portant sur la préparation du budget et cette année, la Communauté de Communes Cœur de Tarentaise, comme d'autres communauté de communes, devra verser un fonds de péréquation. Ceci peut s'apparenter à un fonds de solidarité. Une partie de ce fonds est répartie sur toutes les communes membres ; La participation de fontaine le Puits sera donc de 3 172.12 €.
- Prend connaissance de la réunion de la Commission Culture et Patrimoine : regroupement d'associations pour mieux fédérer et optimiser le travail fait pour

développer la culture et faire connaître le patrimoine, spectacles itinérants, réflexion sur le covoiturage et sur la mise en commun du transport en place actuellement reliant Bourg Saint Maurice et Albertville, pour se rendre à divers spectacles.

- APTV : Est informé de la mise en place d'une bourse foncière forestière. Toute personne ou collectivité peut acheter, vendre ou échanger des parcelles possédant du bois par l'intermédiaire d'un site internet (www.boursefonciere.fr/tarentaise-vanoise). Décide d'inscrire la Commune de Fontaine le Puits comme Acheteur potentiel.
- SIERSS : prend connaissance de la dernière réunion du conseil syndical : divers postes sont ouverts au service ressources humaines, regroupement de tous les budgets M14, réfection de travaux dans le bâtiment, recherche d'un grand local pour les bureaux du SIAD, fermeture et rattachement à Moutiers de l'antenne de Bozel, indemnité au Trésorier principal, avancement des travaux de l'EPHAD d'Aigueblanche.

- **Diverses conventions** :

- Accepte et autorise le Maire à signer diverses conventions :
 - Avec le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Savoie pour régulariser le suivi médical des agents.
 - Avec le Centre National d'Action Sociale pour officialiser la mise en place de la Charte de l'action sociale pour les agents.
 - Avec Magnus pour la maintenance des logiciels de mairie (comptabilité, élections, facturation eau).
 - Avec la Régie d'Electricité de Thônes pour le renouvellement de l'envoi des flux.

- **Affaires diverses** :

- Est informé du vœu émis par la Commune de Salins les Thermes pour la création d'un syndicat mixte sur les cantons de Moutiers et Bozel.
- Alloue l'Indemnité de conseil au Trésorier principal pour 2011 au taux de 100 %, soit 309.60 €.
- Est informé de la Concentration cyclotouriste qui aura lieu au Col de La Coche le 24 juin 2012 et du passage de la « Bourgui » le 29 juillet 2012.

- La séance est levée vers 22 heures 30.

- Fixe la réunion de la Commission des Finances au jeudi 8 mars 2012 pour la préparation du budget primitif 2012 à 19 heures et la prochaine réunion du conseil municipal au vendredi 16 mars 2012 à 19 h 30.

Vu par nous, Maire de la Commune de FONTAINE LE PUIITS, pour être affiché le 16 février 2012 à la porte de la Mairie, conformément aux prescriptions de l'article 56 de la loi du 5 août 1884.

A FONTAINE LE PUIITS, le 13 février 2012.

Le Maire,
Marin SOLLIER